

Compte rendu du 3ème conseil d'école : 25 juin 2019

Présents :

M. NORIE et Mme BOUTROUELLE Adjointes Saint Pierre Langers

M. HUET, Maire de Saint Aubin des préaux

Mmes BOUCHAMA, BELHAIRE, COUTANT, OLIVE Représentantes des parents d'élèves élues.

Mmes VIRY, TAILLEBOIS, POUTIER, HENNEQUIN Enseignantes sur le RPI

M. CLERAUX Président de l'APE

Excusés :

Mme. CARRE, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Granville

M. HERBERT, Maire de Saint Pierre-Langers

Mme BRIERE Adjointe aux affaires scolaires de Saint Aubin-des-préaux

Mme LEMOIGNE , Mme LAFORGUE Enseignantes du RPI

Ordre du jour:

1. Préparation de la rentrée 2019

Prévisions pour la rentrée

Classe de Mme Taillebois TPS : 1, PS : 13, MS :12 soit 26 élèves.

Classe de Mme Viry GS : 4, CP : 9 soit 13 élèves

Classe de Mme CE1 : 9, CE2 : 16 soit 25 élèves

Classe de Mme Hennequin CM1 : 8, CM2 : 10 soit 18 élèves

Total pour l'école 82 élèves.

2. Budget investissement

Plan équipement numérique : la commande a été effectuée, nous devrions recevoir la livraison pour le mois de juillet 2019. Le matériel sera stocké à la mairie pendant les vacances pour des raisons de sécurité.

Jeux de cour ou d'EPS , demande pour le :

Site de Saint Aubin des préaux : 545 € comprenant des ballons, matériel d'athlétisme et de tennis.

Site de Saint Pierre Langers : 4 tricycles pour un montant de 518 €.

Les mairies donnent leur accord.

1. Sécurité et travaux (Site de Saint Aubin des préaux)

A partir du 1^{er} juillet 2019, le portillon devant l'école sera fermé à clé tout le temps (scolaire et péri scolaire). Il sera seulement ouvert lors les montées et descentes du bus des enfants. Un cadenas va être posé sur le grand portail.

Toutes les entrées et sorties doivent être effectuées par le portail arrière de l'école.

Les enseignantes laissent les enfants sortir à 16h30 de l'école, les enfants restant dans la cour sont sous la responsabilité du personnel communal. Les enseignantes sont responsables des enfants 10 minutes avant la classe, mais pas après.

Parole à Monsieur Huet pour la sécurisation aux abords de l'école :

Installation d'un bloc sanitaires préfabriqué à poser sur vide sanitaire, derrière l'école avec communication avec les classes. Les portes des bâtiments pourront ainsi être

fermées pendant le temps de classe. (Cf plans joints). Livraison prévue début novembre 2019.

Au niveau de la route devant l'école, une surélévation est prévue afin de faire ralentir les voitures, un cheminement va être aménagé de l'école vers le parking avec deux passages protégés.

Un devis est en cours pour déplacer le petit portillon devant l'école et le mettre entre les drapeaux, deux places de parking vont être supprimées afin de créer un sas d'attente pour le bus.

Intervention des parents d'élèves qui demandent la pose d'une plaque ou autre à côté du portillon à l'arrière de l'école afin d'éviter que celui-ci ne puisse s'ouvrir de l'extérieur.

Réponse de Monsieur Huet : un grillage sera posé pendant l'été.

Intervention des parents d'élèves qui demandent la surélévation de la clôture devant l'école comme préconisé dans le compte rendu de visite sécurité :

La clôture est très facilement franchissable sur ce côté de la route départementale : Ce qui est proposé :

- Suppression ou rehaussement des poteaux de pierre,
- **Surélévation de l'ensemble de la clôture de 30cm avec une installation du grillage rigide en bordure extérieure (côté route) du muret existant.**

Les parents rappellent que cette demande a été faite il y a au moins deux ans et qu'ils souhaitent une sécurité optimale pour leurs enfants.

Le maire rappelle qu'il doit en faire part au sein du conseil municipal pour prendre une décision et que le budget de la commune est restreint.

Les parents remercient la mairie pour les travaux qui vont être réalisés et pour le marquage au sol dans la cour.

3. Projet d'école / Sorties scolaires

Le compte coopérative de l'école n'étant plus valide, l'équipe enseignante a décidé de transférer ce compte sur un compte OCCE. La cotisation annuelle demandée aux parents reste inchangée 15€.

Ce compte permet de financer la cotisation à l'OCCE, les assurances, les petits ateliers cuisine, les bricolages, les abonnements de l'école, l'achat de livres pour les bibliothèques, la participation aux prix des incorruptibles et des projets divers.

Nom du RPI : un concours a été lancé par la classe de CM1 CM2 pour trouver un nom au RPI, voici les propositions retenues qui seront soumises aux votes des enfants dans les différentes classes.

- ✓ L'encre verte
- ✓ Plumes
- ✓ Colin-Maillard

Projet arts visuels : dans le cadre d'un nouveau nom pour le RPI, l'équipe enseignante souhaite faire un projet en arts visuels sur l'année avec l'intervention d'une artiste : Sandrine Besnard de l'association Caf'art'naüm. En créant une fresque dans chaque école sous les préaux, et le logo en mosaïque. L'intervenante viendrait pour 10 séances d'environ 1h par classe avec pour projet final une exposition dans les écoles du travail des enfants en arts visuels.

Coût du projet : 3246€

Journée cohésion : jeu de l'oie pour toute l'école le mardi 2 juillet le matin.

Sorties scolaires :

Classe de PS/MS :

- vendredi 5 avril le matin : visite de la ferme de Lucie : élevage de poules et autres animaux de la ferme, et prêt d'une couveuse pour la classe.

- jeudi 16 mai le matin : visite à la chèvre rit : fabrication du fromage de chèvre.

Classe contes et légendes dans la forêt de Brocéliande pour les classes de *GS/CP* et *CM1/CM2* les 13,14 et 15 mai 2019 pour 2 nuitées et diaporama sur le voyage le jeudi 27 juin à 18h à l'école de Saint Aubin des préaux.

Classes CE1/CE2 CM1/CM2 : rencontre danse aux fours à chaux à Régneville sur mer le 7

Classe de CM1/CM2 sécurité piétons à Granville le 26 mars 2019

7 séances de voile financées par GTM : mardi 28 mai, vendredi 31 mai, lundi 3 juin, jeudi 6 juin, mardi 11 juin, vendredi 14 juin et lundi 17 juin. Le transport est financé par la mairie.

De la GS au CM2 : 12 séances de natation (transports et entrées pris en charge par GTM). Les mardis et vendredis après midis de 15h20 à 16h00 dans l'eau du 26 mars au 17 mai 2019.

2. Temps péri-scolaire

Transports scolaires 2019-2020 sont maintenant gérés par la région Normandie.

L'inscription se fait en ligne du 18 juin au 31 juillet 2019 sur transports.normandie.fr.

Une information écrite de la mairie sera distribuée aux familles.

Concernant les enfants qui font la navette dans le bus le matin ou le soir, une autorisation préalable devra être faite en mairie, qui demandera l'accord du transporteur.

Temps du midi : des enfants non inscrits en cantine sont parfois déposés dans la cour de St Pierre Langers le midi vers 13h25. Dorénavant, le retour des enfants, (en classe à St Aubin) doivent être ramenés, soit dans la cour de l'école de Saint Aubin à partir de 13h45, soit à 13h35 devant le bus à Saint Pierre Langers (les parents doivent attendre la présence du personnel communal).

Garderie du soir : pour assurer correctement la surveillance des enfants, le personnel péri scolaire a informé qu'il serait judicieux qu'une personne supplémentaire soit présente de 16h30 à 17h30 pour le temps péri-scolaire (garderie).

En effet, à 16h30, une personne surveille les entrées et sorties du portillon de derrière. Une autre, la cour et le bus (environ 30 enfants présents). Une personne en plus pourrait permettre une surveillance supplémentaire des enfants dans la cour ou être amené à soigner un enfant ou accompagner un petit aux toilettes.

De plus, au moment du goûter, le personnel doit gérer la surveillance, le pointage et le service (comprenant la vaisselle), ainsi que les sorties des enfants (parents venant chercher leur enfant).

Mathilde, qui fait déjà la garderie du matin, serait d'accord pour être présente à ce moment, ce qui évite une embauche supplémentaire.

Séance levée à 19h45.

La Directrice Mme Taillebois

La secrétaire de séance Mme Poutier